



## AUTORISATION POUR REJET TEMPORAIRE DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT

Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté  
Ville de Laval

### Veillez fournir les renseignements suivants

Description du projet : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Responsable des travaux : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

La durée des travaux de pompage : \_\_\_\_\_

Débit maximum de la pompe utilisée : \_\_\_\_\_

Localisation précise du point de rejet (joindre un plan si possible) : \_\_\_\_\_

Vous devrez nous fournir des résultats d'analyse des eaux à évacuer, avant le rejet, afin de nous assurer du respect des normes. Dans le contrôle des contaminants de l'eau qui sera échantillonnée, veuillez inclure : matières en suspension (MES), pH, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), BTEX (benzène, toluène, l'éthylbenzène et xylènes), huiles et graisses minérales et tous autres contaminants susceptibles d'être présents si le site a un historique de contamination ou d'usages pouvant l'avoir contaminé.

Un système de prétraitement des eaux (bassin de sédimentation ou décanteur, filtre, etc.) pourrait être requis, selon les résultats obtenus. Vous devrez nous informer du système mis en place, le cas échéant. Encore une fois, des résultats d'analyse devront être fournis pour confirmer l'efficacité dudit système.

Date : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

jj / mm / aaaa

Veillez faire parvenir ce formulaire à l'adresse [rejet-temporaire@laval.ca](mailto:rejet-temporaire@laval.ca)

480, boulevard Armand-Frappier  
C.P. 422, succursale Saint-Martin  
Laval (Québec) H7V 3Z4  
[laval.ca](http://laval.ca)

